



Déplacement professionnel pendant congés payés ?

Par **bonolover**, le **14/05/2011** à **20:04**

Bonjour, je vous explique ma situation : je travaille pour une entreprise internationale et je suis invitée à une présentation de l'entreprise au siège de celle-ci, or cette invitation tombe dans mes congés payés. Suis-je en droit de refuser ? Merci de vos réponses

Par **Cornil**, le **16/05/2011** à **12:14**

Bonjour "bonolover"
Ah mon avis oui, sauf si ta convention collective comporte une clause de rappel possible au cours des congés payés avec contreparties et si l'employeur compte en faire application.
Il serait bon de toute façon de faire un courrier à l'employeur, sans utiliser le terme "refus" mais quelque chose comme "je suis au regret de vous informer que je ne pourrai honorer votre invitation, car à cette date, je serai en congés payés".
Bon courage et bonne chance.